

DOSSIER INSCRIPTION

SERVICES PERISCOLAIRES

ANNEE 2022 - 2023

Nom :

Prénom :

Classe : MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE

Pour faciliter le classement des correspondances avec la famille, merci de préciser si cet enfant est l'aîné (à l'école) en entourant OUI / NON

Pour être complet, ce dossier doit être accompagné :

- du règlement intérieur daté et signé (version réduite)
- une attestation d'assurance responsabilité civile
- certificat médical en cas d'allergie

Pour une prise en compte à la rentrée 2022, le dossier complet est à déposer en Mairie

avant le 08 JUILLET 2022

En cours d'année scolaire toute nouvelle demande d'inscription doit être déposée au moins 8 jours avant la première utilisation du service, et 15 jours en cas de situation médicale particulière

Ce formulaire est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie : villemoirieu.fr (rubrique vie quotidienne - cantine scolaire)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et comptable de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire. Les destinataires des données sont : Mairie de VILLEMOIRIEU (par l'intermédiaire de ses prestataires de facturation) et Trésorerie de CREMIEU-TREPT. Les données sont conservées pendant toute la scolarité de vos enfants aux écoles de Villemoirieu.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : MAIRIE de VILLEMOIRIEU - Rue Lamartine - 38460 VILLEMOIRIEU (mairie@villemoirieu.com), responsable du traitement : Monsieur Jacques BRACCO, Maire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

FICHE D'INSCRIPTION

Codes d'accès au site "les parents services" si connus : **Enfant :**

Parents :

L'enfant :

NOM et Prénom

Date de Naissance

Classe 2022/2023

Les parents :

NOM et prénom

PARENT 1 : Père / Mère *

PARENT 2 : Mère / Père *

Téléphone

Téléphone Mobile

Téléphone travail

Adresse postale

Adresse mail

Résidence habituelle
de l'enfant

Si garde alternée

Semaines paires - Père - Mère

Semaines impaires - Père - Mère

/! En cas de garde alternée, les parents doivent séparément compléter un dossier d'inscription.

La ou les Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant et à prévenir en cas d'urgence.

Prévoir **au moins 1 personne** au cas où les deux parents seraient injoignables.

Si plus de 2 personnes à mentionner (4 maximum en plus des parents), les rajouter sur papier libre annexé au dossier

Nom et Prénom

1

2

Lien avec l'enfant

Téléphone fixe

Téléphone Mobile

Adresse postale

Facturation

Le payeur est :

Parent 1

Parent 2

NOTA : Les factures restent disponibles pendant 3 mois sur le site LPS. Pour les conserver il est conseillé de la télécharger sur votre ordinateur.

FICHE MEDICALE (Partie obligatoire)



Rappel des Nom et Prénom de l'enfant : _____

Vaccinations, dates des derniers rappels à préciser

DTP	ROR
Hépatite B	Coqueluche
Autres (à préciser)	

Allergies

Nature	Conduite à tenir en cas d'urgence
Médicamenteuse <input type="checkbox"/>	
Alimentaire <input type="checkbox"/>	
Asthmatique <input type="checkbox"/>	
Autre <input type="checkbox"/>	

ATTENTION : Tout allergie, intolérance ou régime alimentaire spécifique, fera l'objet d'une convention entre la famille, le fournisseur des repas, la mairie et l'école (PAI ou autre).
Chaque cas fera l'objet d'une étude particulière. Ce n'est qu'après celle-ci que le prestataire de service pourra se prononcer sur la possibilité d'accueillir l'enfant sans risque pour sa santé ; dans certains cas, le repas pourrait être fourni par la famille. Vous en serez informé dans les 15 jours.
Tout allergie ou problème de santé connu non signalé déchargera la Mairie en cas de problème.
Les modifications liées à la prise des repas ne pourront se faire que sur modification du PAI ou sur présentation d'un certificat médical justifiant l'évolution du régime à appliquer.
Seuls les régimes pour raison médicale seront pris en compte.

Médecin

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Groupe sanguin (si connu) :

Numéro de sécurité sociale qui couvre l'enfant:

Autres renseignements utiles (hors alimentation) à préciser, médicaux ou autres, qui resteront confidentiels :



Tout changement de situation personnelle ou médicale de l'enfant devra être signalé en MAIRIE par écrit.



FICHE DES ACTIVITES PERISCOLAIRES (Partie obligatoire)

En cas de garde alternée, chacun des parents devra compléter un dossier pour la période qui le concerne.

Rappel des Nom et Prénom de l'enfant : _____

Pour les modalités de fréquentation, se reporter au règlement

1- CANTINE

Mon enfant prendra ses repas :

Dès le jour de la rentrée

à compter du : -----

Tous les jours

Tous les

LUNDIS

MARDIS

JEUDIS

VENDREDIS

Pas de jour prédéfini (je gère mes inscriptions sur le site "les parents services" à l'aide de mes codes d'accès).

2- GARDERIE

Mon enfant fréquentera la garderie périscolaire

Dès le jour de la rentrée

à compter du :

Régulièrement selon le planning suivant :

	MATIN à partir de			SOIR jusqu'à		
	7H15	7H30	8H00	17H00	17H30	18H00
Lundi						
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

Possibilité d'accueil dès 7h15 pour le coût d'une 1/2 heure

Occasionnellement (je gère mes inscriptions sur le site "les parents services" à l'aide de mes codes d'accès)

3- BUS

Matin : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Soir : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le transport scolaire étant géré par le Conseil Départemental, cette partie n'est renseignée qu'à titre indicatif.

Pour obtenir un titre de transport, un dossier spécifique doit être déposé auprès du Département (site web :

<https://www.isere.fr> tél : 04 74 18 65 60) **Cependant, pour les enfants de – 5 ans un dossier est à demander en Mairie**

Autorisations

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant : _____ autorise

le personnel de la Commune ou du restaurant scolaire à faire appel, en cas d'urgence, aux services de secours afin de transporter mon enfant accidenté ou malade à l'hôpital.	oui	non
le médecin à pratiquer tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement du diagnostic, toute intervention médicale ou chirurgicale y compris avec phase d'anesthésie - réanimation que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.	oui	non
la Mairie à photographier mon enfant au cours des activités	oui	non
la Mairie à diffuser ces photos sur les supports de communication (Site Internet de la Commune, presse locale, bulletins municipaux...)	oui	non
mon enfant à rentrer seul après la garderie (uniquement pour les classes élémentaires).	oui	non

Déclare exacts les renseignements portés dans ce dossier d'inscription

Fait à _____ le _____ Signatures des parents (précédées de la mention "lu et approuvé").